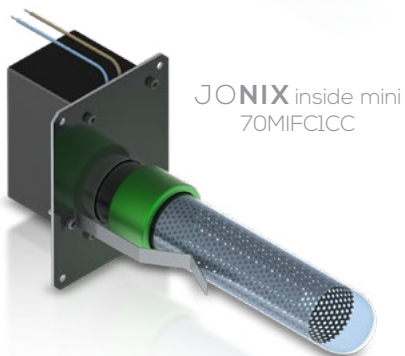
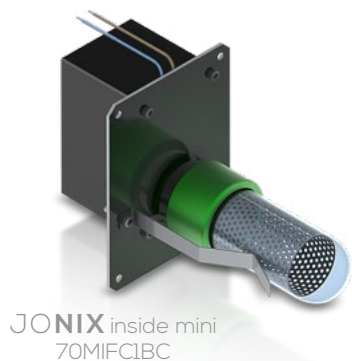
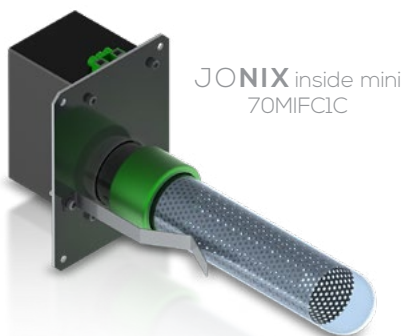
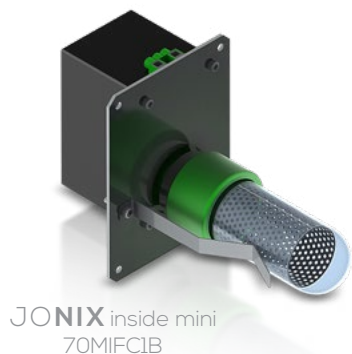


JONIX inside mini

INSTRUCTIONS ET INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ



COMPOSANT POUR LA PURIFICATION DE L'AIR
AVEC TECHNOLOGIE AVANCÉE À PLASMA FROID

Ces instructions sont la traduction des instructions originales en langue italienne. On n'assume aucune responsabilité pour des traductions dans d'autres langues non conformes à la signification d'origine. JONIX S.p.A. se réserve tous les droits sur le présent manuel, y compris le droit d'effectuer les modifications nécessaires, notamment en vue de leur amélioration, de ses produits et du manuel, à tout moment et sans préavis. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel est interdite sans l'autorisation de la société JONIX S.p.A..

SOMMAIRE

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES	5
1.1 - PLAQUE CE ET D'IDENTIFICATION	5
1.2 - RESPONSABILITÉS	5
1.3 - INDICATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, SYMBOLES ET DÉFINITIONS	6
1.3.1 - Indications générales de sécurité	6
1.3.2 - Symboles	6
1.3.3 - Définitions	7
2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES	8
3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT	9
4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX inside mini	11
4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS	11
4.1.1 - Caractéristiques techniques	11
5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE	12
5.1 - EMBALLAGE	12
5.2 - CONTRÔLE À LA RÉCEPTION	12
5.3 - STOCKAGE	12
6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE	12
6.1 - INDICATIONS DE SÉCURITÉ	12
6.2 - INSTALLATION DU DISPOSITIF	14
6.3 - CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION	15
6.4 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	15
6.5 - SCHÉMA ÉLECTRIQUE	16
7 - ENTRETIEN	17
7.1 - MISES EN GARDE	17
7.2 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE	17
7.2.1 - Nettoyage du tube ionisant	18
7.2.2 - Remplacement du tube ionisant	21
7.3 - ENTRETIEN PONCTUEL	22
8 - ÉLIMINATION	23

Nous vous remercions d'avoir acheté le composant JONIX inside mini.

Ce manuel fournit les informations et indications jugées nécessaires pour le transport, l'installation, l'utilisation et l'entretien du composant JONIX inside mini.

Une installation inadéquate du composant et le non-respect des consignes décrites dans ces instructions peuvent entraîner l'annulation de la garantie que Fabricant accorde pour ses produits.

Par ailleurs, le Fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages directs et/ou indirects possibles dus à une installation erronée ou aux dommages causés par des dispositifs installés par un personnel sans expérience et/ou non autorisé. Au moment de l'achat, vérifier que le dispositif soit en bon état et complet.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou physiques causés par une utilisation inappropriée ou par le non-respect des consignes de sécurité et d'utilisation reportées dans ces instructions. Le cas échéant, tout droit de garantie est annulé.

Toute réclamation doit être présentée par écrit dans un délai de **8 jours** à compter de la réception de la marchandise.

Pour plus d'informations, téléchargement du manuel ou tutoriel vidéo, nous vous invitons à visiter www.jonixair.com.

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES

1.1 - PLAQUE CE ET D'IDENTIFICATION

Le dispositif décrit dans ce manuel est doté d'une plaque avec les données d'identification de ce dernier et du Fabricant :

JONIX inside mini	
JONIX S.p.A. S.B.	Viale Spagna, 31/33 35020 Tribano (PD)
Codice Prodotto	70MIFCXXX
Numero di serie	00000000XXX
Alimentazione	230V / ~ 1 / 50Hz
Corrente Assorbita	0,03 A
    	

REMARQUE IMPORTANTE

Le dispositif JONIX inside mini est conçu et fabriqué pour l'assainissement de l'air dans des locaux civils et industriels incompatibles avec les gaz toxiques et inflammables. Il est donc strictement interdit de l'utiliser dans des locaux où l'air est mélangé et/ou altéré par d'autres composants gazeux et/ou des particules solides. Le dispositif JONIX inside mini est un composant qui ne prévoit de protection spécifique contre la pénétration de corps solides étrangers et de l'eau. On demande à l'installateur et au concepteur du système l'évaluation des risques associés et leur élimination ou réduction.

L'utilisation pour des fins autres que celles prévues et non conformes aux descriptions de ces instructions annule automatiquement toute responsabilité directe et/ou indirecte du Fabricant et de ses revendeurs.

1.2 RESPONSABILITÉ

Le non-respect des instructions dégage le fabricant de toute responsabilité. Pour toute autre donnée non comprise dans ces pages, il est conseillé de consulter directement le fabricant.

JONIX S.p.A. Società Benefit
Viale Spagna 31/33
35020 Tribano - PD - Italy
<http://www.jonixair.com>

En particulier, si l'entretien du dispositif est effectué d'une manière non conforme aux instructions fournies, ou quoi qu'il en soit d'une façon qui compromet son intégrité ou modifie ses caractéristiques, JONIX S.p.A. décline toute responsabilité relative à la sécurité des personnes et au fonctionnement défectueux des dispositifs.

Ce dispositif est un COMPOSANT et comme tel il doit être introduit dans des systèmes ou des appareils plus complexes, on demande à l'installateur et au concepteur du système sa conception, intégration, gestion et certification.

Le dispositif doit être installé et utilisé UNIQUEMENT par du personnel qualifié et après avoir consulté attentivement ces instructions. L'installation doit être réalisée dans les règles de l'art et en adoptant toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, suivant les conditions et modalités d'installation. Le non-respect de ces prescriptions, en plus de faire annuler la garantie, peut être la cause de dommages sur les personnes et objets dont le fabricant n'est pas responsable. Ne pas fausser le dispositif ni effectuer d'opérations non expressément indiquées dans ces instructions, en cas de doute contacter le fabricant.

1.3 - INDICATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, SYMBOLES ET DÉFINITIONS

1.3.1 Indications générales de sécurité

Toute intervention, de quelque nature que ce soit, sur le dispositif, doit être conditionnée par la lecture préventive et attentive de ces instructions dans leur totalité, avec une référence particulière à la SÉCURITÉ. Ces instructions ont été rédigées pour garantir les informations nécessaires au personnel chargé de l'utilisation et de l'entretien du dispositif, jusqu'à sa vente ou son élimination. Il doit donc toujours être disponible pour les personnes en charge qui doivent obligatoirement lire et assimiler toutes les indications contenues.

1.3.2 Symboles

Faire extrêmement attention aux symboles suivants et à leur signification. Elles visent à mettre en avant des informations particulières comme :



OBLIGATION : Ce symbole rappelle l'attention sur une obligation ou sur une action spécifique à mettre obligatoirement en œuvre.



MISE EN GARDE : Indique des ajouts ou suggestions pour l'utilisation correcte du dispositif.



DANGER : Indique des situations dangereuses susceptibles de survenir lors de l'utilisation du dispositif, afin de garantir la sécurité des personnes.



INTERDICTION : Ce symbole attire l'attention sur les opérations à éviter à tout prix, et donc interdites.



DANGER, HAUTE TENSION !
Ne pas ouvrir ni enlever les volets ou protections sans avoir coupé la tension d'alimentation.



OBLIGATION D'UTILISER LES GANTS DE PROTECTION

Utiliser des protections adaptées des mains en plus des autres équipements de protection individuelle adaptés au lieu et aux opérations à effectuer.



DÉCHETS DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES.

Le symbole du bidon barré, figurant sur l'étiquette de l'appareil, indique que le produit est conforme à la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. L'abandon de l'appareil dans la nature ou son élimination abusive sont passibles de sanctions.

1.3.3 Définitions

Ci-dessous, les définitions des principaux termes utilisés dans le mode d'emploi

FABRICANT

Personne physique ou juridique qui conçoit et/ou réalise le dispositif et est responsable de sa conformité en vue de la distribution sur le marché avec son propre nom et sa propre marque.

UTILISATEUR

Personne, organisme ou société qui a acheté ou loué le dispositif et qui compte l'utiliser pour les fins prévues.

UTILISATEUR/OPÉRATEUR

Personne physique qui a été autorisée par l'utilisateur à opérer avec le dispositif.

PERSONNEL SPÉCIALISÉ

Personnes physiques qui, sur la base de leur formation professionnelle, expériences, connaissance des réglementations relatives et des réglementations de sécurité, sont capables d'évaluer les valeurs qui leur sont confiés et de reconnaître et d'éviter d'éventuels dangers.

PERSONNEL AUTORISÉ

Personnel spécialisé, chargé par l'utilisateur d'effectuer des tâches déterminées

DANGER

Source de lésions possibles ou dommages sur la santé et la sécurité.

RISQUE

Combinaison de probabilité et de gravité de possibles lésions ou dommages sur la santé et la sécurité dans une situation dangereuse.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Type d'interventions d'entretien durant le cycle de vie, permettant de :

- maintenir l'intégrité d'origine du bien ;
- maintenir ou rétablir l'efficacité des biens ;
- contenir la dégradation normale d'utilisation ;
- garantir la vie utile du bien ;
- faire face à des événements accidentels.

ENTRETIEN PONCTUEL

Type d'interventions non récurrentes et de coût élevé, comparé à la valeur de remplacement du bien et aux coûts annuels de son entretien périodique.

GÉNÉRATEUR DE PLASMA NON THERMIQUE NTP (Non Thermal Plasma) ou TUBE IONISANT

Générateur de champ électrique qui transforme le gaz en plasma avec pouvoir élevé d'oxydation chimique capable d'oxyder et de décomposer des substances polluantes, bactéries, moisissures, virus et odeurs.

2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES



LIRE LES INSTRUCTIONS AVANT UNE QUELCONQUE OPÉRATION

Avant de commencer une quelconque opération, il est obligatoire de lire ces instructions et d'appliquer toutes leurs instructions. Le responsable compétent a l'obligation, suivant les normes en vigueur, de lire attentivement TOUT le contenu de ces instructions et de les faire lire aux techniciens d'entretien en charge, pour les parties de leur compétence.



Ces instructions étant une partie intégrante du dispositif, elles doivent être conservées avec soin et elles doivent TOUJOURS accompagner le dispositif, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou de transfert à un autre établissement. En cas d'endommagement ou de perte, en demander un autre exemplaire à la société JONIX S.p.A. ou téléchargez le document sur www.jonixair.com.



Les interventions de réparation ou d'entretien doivent être effectuées par du personnel autorisé par JONIX S.p.A. ou par du personnel qualifié conformément aux indications de ces instructions. Ne pas modifier ni fausser le dispositif puisque cela peut créer des situations dangereuses et le fabricant ne sera pas responsable des dommages éventuellement provoqués.



Après avoir retiré l'emballage, veiller à ce que le contenu soit en bon état et complet. En cas de non-conformité, s'adresser à l'entreprise qui a vendu le dispositif.



L'installation du dispositif doit être effectuée par du personnel qualifié et autorisé conformément aux réglementations spécifiques du pays d'installation et qui délivre à l'utilisateur les éventuelles déclarations prévues.



Le transport, la manutention, l'installation, le fonctionnement et le démantèlement de dispositif doivent être effectués uniquement en prenant en compte les conditions et les instructions indiquées.



JONIX S.p.A. n'est pas responsable des dommages causés aux personnes, aux animaux ou aux biens par des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien, d'usages incorrects.

Nous rappelons que l'utilisation d'appareils qui emploient de l'énergie électrique implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité telles que :



Ce appareil n'est pas destiné à l'utilisation par des personnes avec capacités physiques, mentales ou sensorielles réduites, ou en absence d'expérience et connaissance.



Il est défendu de vaporiser ou de jeter de l'eau ou d'autres liquides à l'intérieur du dispositif, même en cas d'incendie.



Il est défendu de jeter, d'abandonner et de laisser le matériau de l'emballage à la portée des enfants car il peut représenter une source potentielle de danger.



Il est défendu de tirer, tordre les câbles électriques qui sortent du dispositif, même si celui-ci est débranché du réseau d'alimentation électrique.

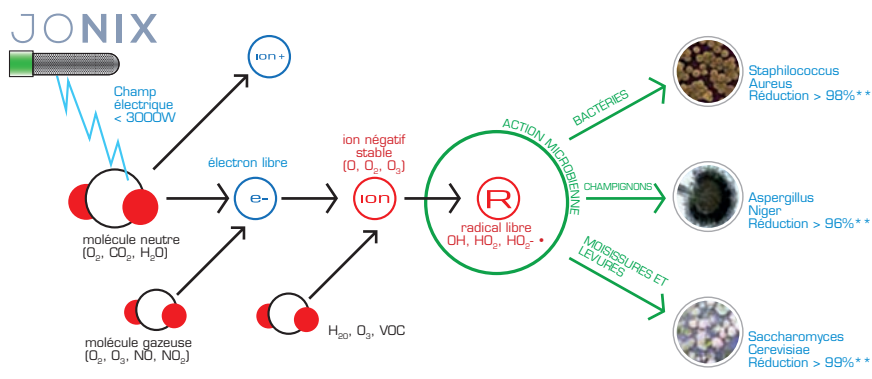


On rappelle que ce dispositif est un COMPOSANT et comme tel il doit être introduit dans des systèmes ou des appareils plus complexes, on demande à l'installateur et au concepteur du système sa conception, intégration, gestion et certification.

3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT

Cet ioniseur d'air aide à la formation contrôlée d'espèces ioniques spécifiques (des espèces chargées électriquement) dans l'air, grâce à un champ électrostatique qui simule le processus naturel qui se produit normalement avec les rayonnements solaires, mécaniquement ou par le biais d'autres phénomènes physiques.

Il est historiquement et scientifiquement prouvé que les espèces ioniques spécifiques produites sont bénéfiques pour les personnes, en particulier celles qui ont une charge électrique négative (découlant de molécules individuelles ou de petits groupes de molécules qui reçoivent un électron).



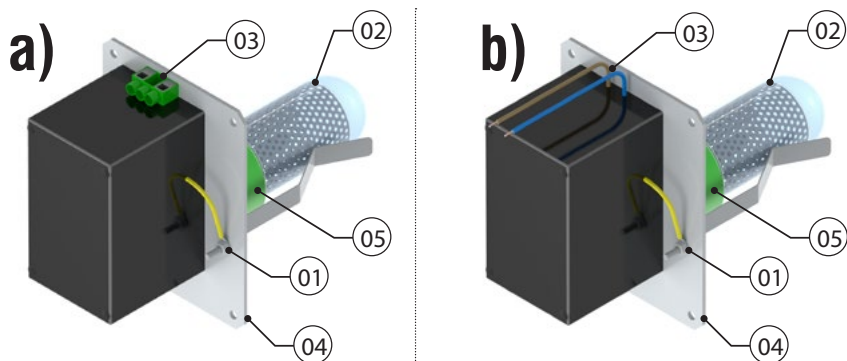
Les autres caractéristiques de relevé du dispositif sont :

- **Haut rendement:** il est capable d'abattre la charge microbienne, les virus et les composés organiques jusqu'au 99% par rapport à la concentration initiale ;
- **Faible consommation d'énergie.**
- **Forte action de désodorisation :** combat les odeurs générées par la fumée, la cuisson d'aliments, animaux, chaussures, vêtements de sport, etc., pour fournir à la pièce un parfum intense d'air frais.
- **Processus naturel :** il n'utilise pas ni ne produit de substances chimiques et il ne produit aucune augmentation sensible de sous-produits non désirés comme ozone ou composés nitrés.

La fonction des systèmes assainissants, conçus pour l'installation à l'intérieur de différentes typologies de systèmes d'aération est de réduire la charge bactérienne et l'assainissement à suivre de l'air distribué à l'intérieur des milieux avec amélioration de l'Indoor Air Quality.



4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX inside mini



4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS

a) AVEC BORNIER

- 01 mise à la terre
- 02 tube ionisant
- 03 bornier de branchement
- 04 plaque pré-perforée de fixation
- 05 support de fixation tube

b) AVEC CÂBLE LIBRE

- 01 mise à la terre
- 02 tube ionisant
- 03 câble libre de branchement
- 04 plaque pré-perforée de fixation
- 05 support de fixation tube

4.1.1 Caractéristiques techniques

Modèle	Code produit	Type branchement électrique	Alimentation	Courant absorbé [A]	Dimensions (LxPxA) [mm]	Poids [kg]	Débit air traité [mc/h]
JONIX inside mini	70MIFC1CC	Câble libre	230 V / ~1 / 50Hz	0,03	260 x 120 x 90	0,5	250
	70MIFC1C	Bornier	230 V / ~1 / 50Hz	0,03	260 x 120 x 90	0,5	250
	70MIFC1BC	Câble libre	230 V / ~1 / 50Hz	0,03	190 x 120 x 90	0,5	125
	70MIFC1B	Bornier	230 V / ~1 / 50Hz	0,03	190 x 120 x 90	0,5	125



On rappelle que ce dispositif est un **COMPOSANT** et comme tel il doit être introduit dans des systèmes ou des appareils plus complexes, on demande à l'installateur et au concepteur du système sa conception, intégration, gestion et certification.

5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE

5.1 EMBALLAGE

Le dispositif JONIX inside mini est expédié dans un emballage de protection spécifique. L'emballage comprend :

- JONIX inside mini.
- Manuel d'utilisation et d'entretien.
- Déclaration de Conformité.
- Conditions de Garantie.

5.2 CONTRÔLE À LA RÉCEPTION

À la réception du dispositif, nous vous prions d'effectuer un contrôle de toutes les parties afin de vérifier que le transport n'ait pas causé d'endommagements. Les dommages éventuellement présents doivent être communiqués au transporteur, en apposant la clause de réserve sur la liste de colisage et en précisant le type de dommage.



Tout type de réclamation doit parvenir par écrit dans un délai de huit jours à compter de la réception de la marchandise.

Veuillez faire extrêmement attention en maniant le dispositif afin d'éviter des dommages sur l'enveloppe ou les composants.

5.3 STOCKAGE



En cas de stockage prolongé avant l'installation, le dispositif doit être protégé contre la poussière, les intempéries et gardé loin de sources de chaleur et vibrations. Éviter que le dispositif n'entre en contact avec des substances corrosives.

JONIX S.p.A. **décline toute responsabilité pour des dommages dus à une mauvaise manutention, transport et stockage.**

6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-observation des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après.

Il décline également toute responsabilité pour des dommages causés par une mauvaise utilisation des dispositifs et/ou par des modifications effectuées sans autorisation.

6.1 INDICATIONS DE SÉCURITÉ

- L'installation doit être effectuée en respectant scrupuleusement les indications de ces instructions.
- L'installation doit être effectuée par du personnel spécialisé.

- Durant les opérations d'installation, utiliser une tenue adaptée et de protection : gants, chaussures de sécurité suivant le Règlement UE 2016/425 et ce qui est prévu dans le plan de sécurité du chantier, dans le document d'évaluation des risques de l'entreprise.
- Pendant l'installation, travailler en toute sécurité et dans un local propre et sans obstacles.
- Durant chaque phase d'utilisation et/ou d'entretien, il est défendu d'opérer en portant des vêtements larges ou pendants, cheveux longs détachés, bijoux, chaînes et tout ce qui peut constituer un danger d'accrochage.
- **Avant de mettre le dispositif en marche, contrôler que les différents composants et le circuit électrique auquel il faut le raccorder soient en parfait état et veiller à ce qu'il y ait un interrupteur magnétothermique différentiel de protection en amont de la ligne d'alimentation.**
- Avant de mettre le dispositif en fonctionnement, contrôler qu'il ait été branché à un circuit de terre efficace.
- Ne pas effectuer de travaux d'entretien et de nettoyage sans avoir désactivé la ligne électrique au préalable.
- L'entretien et le remplacement des parties endommagées ou usées doivent être effectués uniquement par du personnel spécialisé et en suivant les indications fournies dans ces instructions.
- Les pièces détachées doivent correspondre aux exigences définies par le fabricant.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays d'installation du dispositif en matière d'utilisation et d'élimination de l'emballage et des produits employés pour le nettoyage et l'entretien du dispositif et respecter les recommandations des fabricants de ces produits.
- En cas de cession ou de démantèlement du dispositif, respecter les normes anti-pollution prévues par le pays où le dispositif est installé.
- Utiliser exclusivement l'alimentation électrique indiquée sur la plaque. En cas de doute concernant le type d'alimentation disponible, contactez votre revendeur ou la société de fourniture locale.
- Ne pas verser d'eau ni d'autres liquides sur le dispositif.
- Placer le dispositif de façon à ce que le câble d'alimentation ne soit pas piétiné et/ou ne génère pas de danger de trébuchement.
- Ne jamais forcer sur les composants pendant les opérations d'installation et/ou entretien : bien qu'elles soient réalisées avec des matériaux très résistants, les pièces qui constituent le dispositif peuvent subir des dommages si elles sont manipulées de manière incorrecte.
- Ne pas fausser ni modifier le dispositif.
- Ne pas effectuer d'entretiens ni d'autres opérations en condition de faible éclairage et visibilité.
- Ne pas utiliser d'eau ni de liquides pour éteindre un incendie.
- Débrancher le dispositif de l'alimentation électrique et contacter le fabricant ou à un revendeur pour l'assistance dans les cas suivants :
 - les parties internes du dispositif sont entrées en contact avec de l'eau ou d'autres liquides de quelque nature que ce soit.
 - Le dispositif est resté exposé aux agents atmosphériques ;
 - un dysfonctionnement persiste alors que toutes les procédures d'installation et/ou entretien ont été effectuées.



N.B. Vu qu'il s'agit d'un composant, le concepteur, l'installateur et l'utilisateur doivent tenir compte et remédier à tous les risques liés à l'utilisation de JONIX inside mini dans le système ou dans l'appareil spécifique.



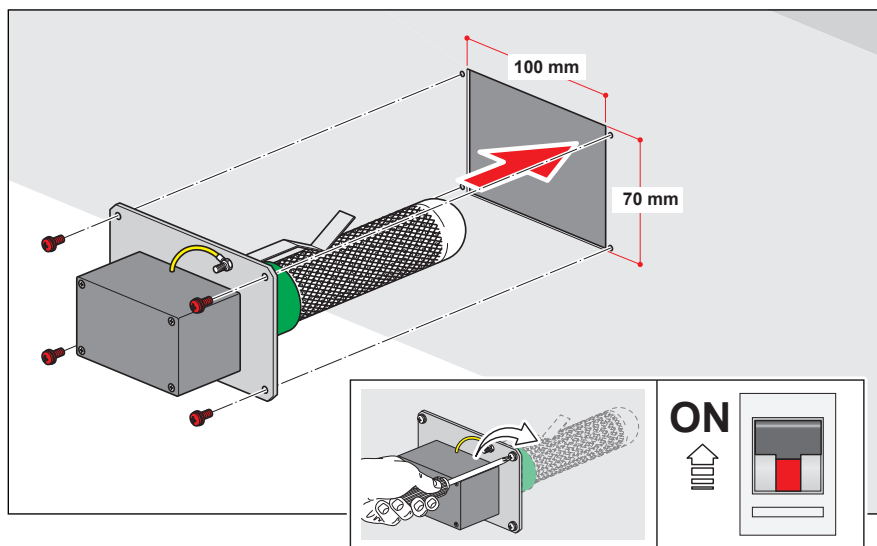
ATTENTION !

Toute utilisation autre que ce qui est spécifié dans ces instructions est considérée

6.2 INSTALLATION DU DISPOSITIF

Le dispositif est conçu pour être directement en contact avec l'air que l'on veut traiter. Il faut prévoir un trou rectangulaire de dimensions 100 x 70 mm sur la surface de fixation comme indiqué dans la figure et quatre trous pour la fixation (en alternative, il est possible d'installer le dispositif sur une ouverture de diamètre 80 mm).

Introduire le tube ionisant dans le flux d'air à traiter et le fixer à l'extérieur avec les vis. Brancher électriquement le dispositif comme prévu par l'installateur ou par le concepteur du système.



Les vis, non fournies avec le dispositif, doivent être en matériau inoxydable. La surface de fixation doit être stable et résistante.

L'air à traiter doit être en mouvement (au moins 1 m/s) pour éviter des phénomènes d'oxydation généralisée aux alentours du dispositif.

Le dispositif peut rester en fonctionnement sans ventilation pour 5 minutes max toutes les heures. En cas contraire, des phénomènes d'oxydation généralisée peuvent se former qui endommagent les matériaux métalliques présents.

Contrôler qu'il n'y ait pas de suites d'air non prévues après l'installation.

6.3 CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION



Le milieu où placer le dispositif doit avoir les caractéristiques suivantes :

- température de l'air comprise entre 0°C et 40°C.
- humidité relative de l'air inférieure à 80%.



BRANCHER LE DISPOSITIF À L'INTÉRIEUR D'UN CANAL, UN BOÎTIER, UN TERMINAL DE SYSTÈME, ETC.

DANS TOUS LES CAS, PRÉVOIR UNE COUVERTURE ADAPTÉE DU DISPOSITIF QUI LE PROTÈGE CONTRE LA PÉNÉTRATION DES SOLIDES ÉTRANGERS, DE L'EAU ET DE CONTACTS ACCIDENTELS AVEC DES PERSONNES, ANIMAUX ET OBJETS.



Ne pas positionner le dispositif dans des milieux où sont présents des gaz inflammables, substances acides, agressives et corrosives qui pourraient l'endommager.



Le dispositif ne doit pas être installé dans un milieu explosif pour la présence d'appareillages électriques et électroniques non spécialement conçus.



Prévoir un espace libre suffisant pour permettre l'installation et l'entretien périodique et ponctuel.



On rappelle que ce dispositif est un **COMPOSANT** et comme tel il doit être introduit dans des systèmes ou des appareils plus complexes, on demande à l'installateur et au concepteur du système sa conception, intégration, gestion et certification.

6.4 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



ATTENTION ! AVANT DE COMMENCER UNE QUELCONQUE OPÉRATION, S'ASSURER QUE LA LIGNE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE SOIT COUPÉE ET QUE LE DISPOSITIF NE PUISSE PAS ÊTRE ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT PAR ACCIDENT !

- Veiller à ce que la tension et la fréquence de la ligne électrique de raccordement correspondent à celles reportées sur la plaque. 230 V / ~1 / 50Hz.



ATTENTION !

L'utilisation d'un réseau électrique ne correspondant pas aux exigences du dispositif peut l'endommager.

- Effectuer le raccordement avec des câbles ayant une section adéquate par rapport à la puissance engagée et conformément aux normes en vigueur.
- Il appartient à l'installateur de prévoir le montage du dispositif le plus près possible de l'unité du sectionneur électrique, comme d'après les normes en vigueur et ce qui est nécessaire pour la protection des pièces électriques.
- Brancher le dispositif à une prise de terre efficace.



7 - ENTRETIEN

7.1 MISES EN GARDE



AVANT D'ENTREPRENDRE UNE QUELCONQUE OPÉRATION D'ENTRETIEN, S'ASSURER QUE LE DISPOSITIF NE SOIT PAS ET NE PUISSE PAS ÊTRE PAR INADVERTANCE OU ACCIDENT ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT. IL FAUT COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À CHAQUE ENTRETIEN.

- L'utilisateur doit effectuer sur le dispositif toutes les opérations d'entretien indiquées par la suite en utilisant du personnel spécialisé.
- En cas de dysfonctionnement, déconnecter le dispositif du réseau et consulter le revendeur et/ou le fabricant.
- Seul du personnel spécialisé, précédemment formé et qualifié, peut effectuer les opérations d'entretien.



Pour toutes les opérations d'entretien, utiliser des gants de travail pour la protection des mains et tous les équipements de protection individuelle prévus dans le cas spécifique.

La fréquence des opérations à effectuer pour assurer un entretien correct du dispositif dépend principalement de la qualité de l'air traité.

L'air peut être particulièrement nuisible pour le tube ionisant s'il contient, en quantités élevées, des substances polluantes ou agressives comme :

- des fumées industrielles
- du sel
- des émanations chimiques
- des poussières lourdes



Ces substances, en entrant en contact avec l'intérieur ou les surfaces extérieures de l'appareil par le biais du flux d'air ou par exposition directe, peuvent causer avec le temps et en l'absence d'un entretien systématique adéquat, une décroissance structurelle et fonctionnelle du dispositif et de ses performances.

7.2 ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Le dispositif JONIX inside mini demande un entretien réduit qui consiste dans le nettoyage périodique et régulier du verre et du treillis du tube ionisant, suivant la procédure exposée par la suite. La fréquence de nettoyage varie suivant les applications, en général elle va d'un maximum d'une fois par mois à un minimum d'une fois tous les trois mois à vérifier en fonction des conditions d'installation. On conseille de nettoyer le tube ionisant toutes les 1000 heures de fonctionnement. Vu qu'il s'agit d'un composant, il n'y a aucune type d'alarme/signalisation qui doit éventuellement être prévu par l'installateur ou par le concepteur du système.

7.2.1 Nettoyage du tube ionisant

Fig. 01 : déconnecter l'alimentation électrique et vérifier qu'elle ne puisse pas être réinitialisée de façon soudaine ou accidentelle.

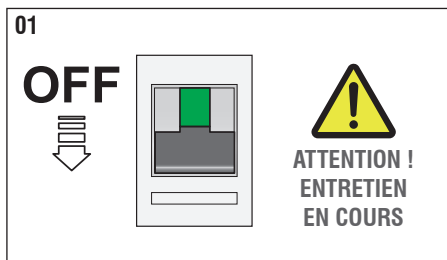


Fig. 02 : dévisser les quatre vis qui fixent le dispositif au mur pour extraire le tube ionisant.

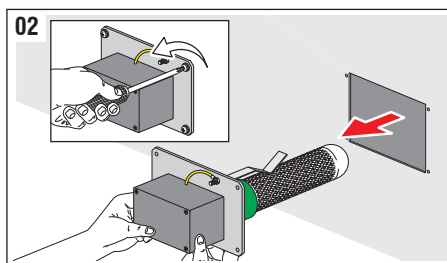


Fig. 03 : Dévisser délicatement le tube ioniseur en intervenant sur la base en plastique vert.



Retirer délicatement le tube de son emplacement, en faisant attention à ne pas l'endommager.

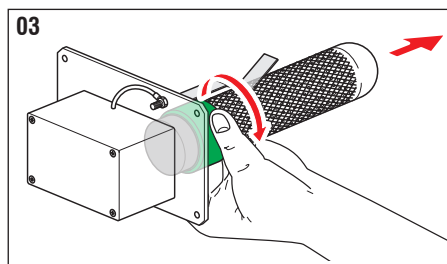


Fig. 04 : Dégager le treillis à l'extérieur du tube.



Si l'opération est difficile, tourner le treillis autour du verre.

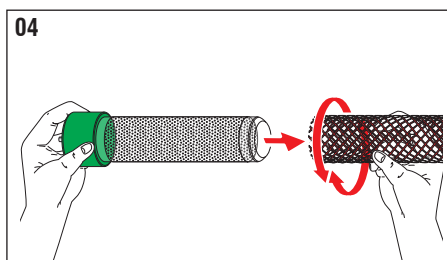
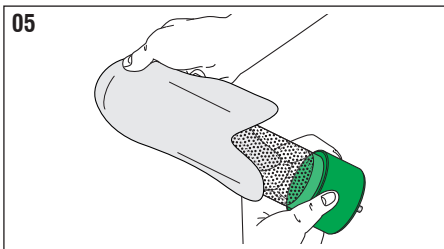


Fig. 05 : Nettoyer le verre avec un chiffon légèrement humidifié.



Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons, etc.



Contrôler que le tube soit en parfait état : il ne doit pas y avoir de fissures ni d'autres dommages ; sinon, il doit être remplacé. La présence d'une couche blanchâtre sur la feuille métallique percée à l'intérieur du verre indique qu'il faut remplacer le tube.

En général, le remplacement des tubes doit être effectué dans les 18 mois d'utilisation.

Fig. 06 : Laver le treillis sous un jet d'eau chaude et essuyer soigneusement avec un chiffon qui ne perd pas de fibres.



Ne pas remettre le treillis mouillé, même partiellement, sur le tube ionisant.

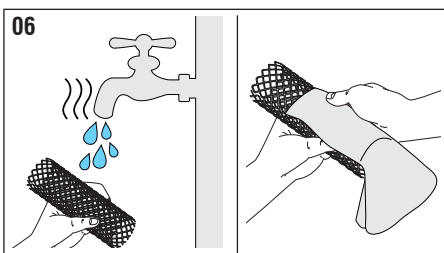


Fig. 07 : Replacer le treillis métallique externe sur le verre du tube de manière à ce qu'il se superpose exactement à la tôle à l'intérieur.



Dans tous les cas, laisser une distance minimale de 3 mm par rapport à la base du tube.

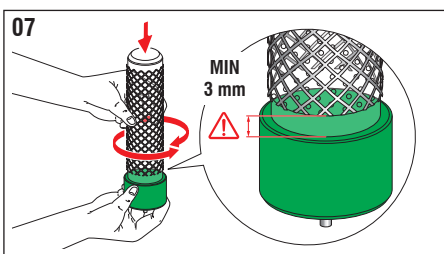


Fig. 08 : Repositionner le tube dans son emplacement en le revissant en agissant sur la base en plastique verte.



ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.

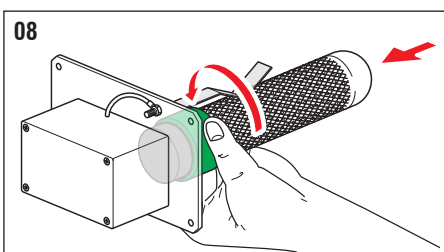




Fig. 09 : Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que le tube ionisant a été revissé. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

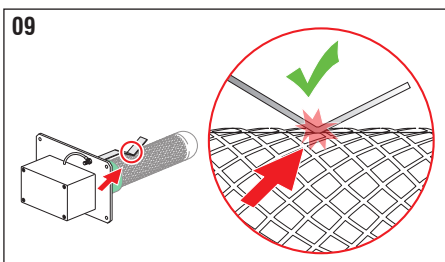


Fig. 10 : Repositionner le dispositif en introduisant horizontalement le tube ionisant dans le trou et visser les 4 vis pour le fixer sur le mur.

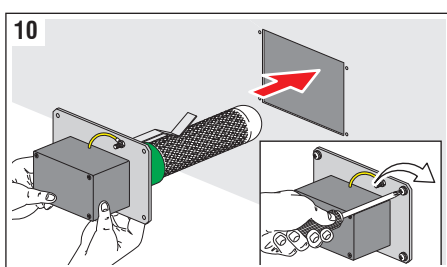
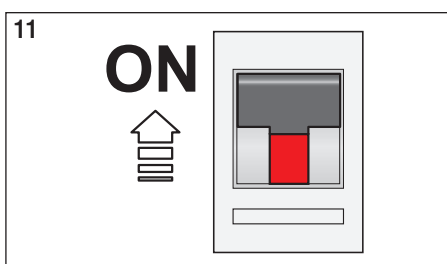


Fig. 11 : Rétablir l'alimentation électrique.



Vérifier le fonctionnement correct du dispositif, on doit entendre un léger grésillement. Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter du personnel spécialisé et autorisé du fabricant.

L'absence d'entretien périodique des tubes ionisants entraîne une baisse des performances du système.

7.2.2 Remplacement du tube ionisant

Le composant sujet à détérioration est le tube ionisant, dont les performances se dégradent au fil du temps. Les traces d'usure qui indiquent le besoin de remplacer le composant sont l'apparition d'oxyde sur le treillis (aspect blanchâtre) à l'intérieur du générateur et l'opacification du verre.

Fig. 12 : déconnecter l'alimentation électrique et vérifier qu'elle ne puisse pas être réinitialisée de façon soudaine ou accidentelle.

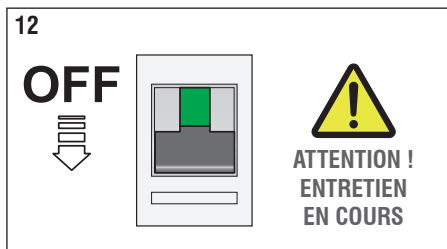


Fig. 13 : dévisser les quatre vis qui fixent le dispositif au mur pour extraire le tube ionisant.

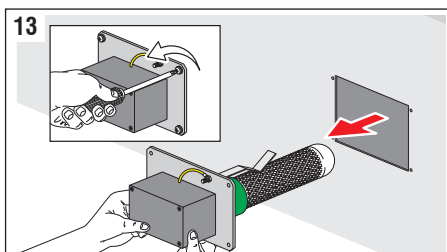


Fig. 14 : Dévisser délicatement le tube ioniseur en intervenant sur la base en plastique vert.



Retirer délicatement le tube de son emplacement, en faisant attention à ne pas l'endommager.

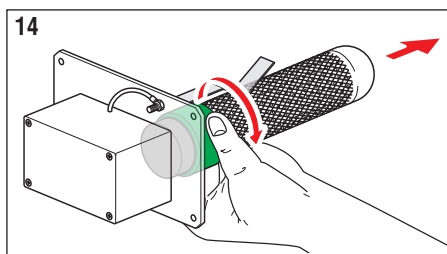


Fig. 15 : Visser doucement le NOUVEAU tube ionisant en le prenant par la base.



ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.

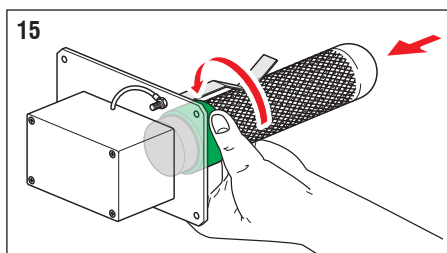




Fig. 16 : Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que le tube ionisant a été revissé. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

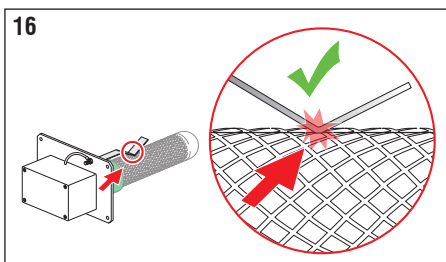


Fig. 17 : Repositionner le dispositif en introduisant horizontalement le tube ionisant dans le trou et visser les 4 vis pour le fixer sur le mur.

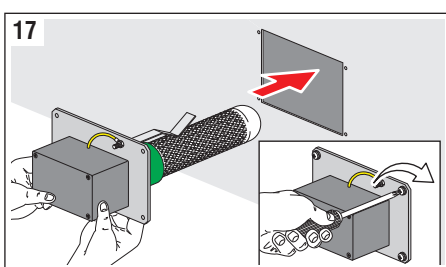
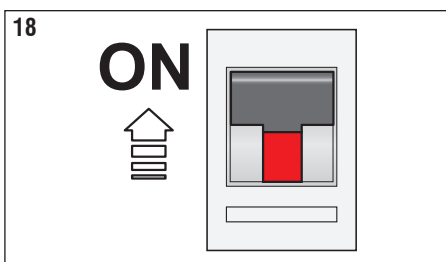


Fig. 18 : Rétablir l'alimentation électrique.



Vérifier le fonctionnement correct du dispositif, on doit entendre un léger grésillement. Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter du personnel spécialisé et autorisé du fabricant.

L'absence d'entretien périodique des tubes ionisants entraîne une baisse des performances du système.

7.3 ENTRETIEN PONCTUEL



Tout entretien qui ne rentre pas dans les opérations décrites comme entretien périodique doit être effectué uniquement par du personnel spécialisé expressément autorisé et formé par le fabricant.

8 - ÉLIMINATION

À la fin de leur vie utile, les dispositifs JONIX inside mini doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le pays où ils sont installés. Les matériaux qui composent les unités sont :

- Acier inox.
- Aluminium.
- Verre.
- Nylon.
- Plastique.
- Papier et Carton.



GESTION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Ce produit relève du champ d'application de la Directive 2012/19/UE relative à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (RAEE). L'appareil ne peut pas être éliminé avec les déchets domestiques car il est composé de matériaux pouvant être recyclés par les structures prévues à cet effet. Demander aux autorités locales l'emplacement de la plateforme écologique de votre commune pouvant accueillir le produit en vue de son élimination.

et recyclage. Le produit ne présente aucun danger pour la santé ni pour l'environnement car il ne contient aucune des substances toxiques répertoriées par la Directive 2011/65/UE (RoHS), mais son abandon dans la nature peut avoir des conséquences négatives sur l'écosystème. Lire attentivement les instructions avant la première utilisation de l'appareil.

N'utiliser en aucun cas le produit pour une utilisation autre que celle prévue, afin d'éviter tout risque de choc électrique en cas d'utilisation incorrecte.

ANNOTATIONS

JONIX

pure living

JONIX S.p.A.

Società Benefit

info@jonixair.com

Mail certifié : jonixsrl@legalmail.it

web: www.jonixair.com



Siège Statutaire :

Viale Spagna 31/33
35020 Tribano (PD) - Italie
tel +39 049 9588511
fax +39 049 9588522

Siège Opérationnel :

Via dell'Artigianato, 1
35020 San Pietro Viminario
(PD) – Italie
Tel +39 0429 760311

Siège Recherche
et Développement :

Via Tegulaia 10/b
56121 Pisa - Italie
tel +39 050 985165